

Règlement du Jeu Concours pour le lancement de la nouvelle version du site Objectif plumes (Facebook – Instagram – Site Objectif plumes)

Février 2026

1. Organisation

Le présent jeu concours (ci-après « le Concours ») est organisé par **la Fédération WallonieBruxelles – Service général des Lettres et du Livre**, dont le siège est situé Boulevard Léopold II, 44 – 1080 Bruxelles.

Le Concours est accessible via :

- la page Facebook : <https://www.facebook.com/objectifplumes/>
- la page Instagram : <https://www.instagram.com/objectifplumes/>
- le site Objectif plumes (formulaire dédié) : www.objectifplumes.be

Le règlement est consultable sur le site d'Objectif plumes.

2. Dates du concours

Le concours se déroule du 2 mars au **15 mars 2026 à 23h59**.

Aucune participation ne sera acceptée après cette date.

3. Conditions de participation

La participation est gratuite et ouverte :

- à toute personne physique âgée d'au moins 18 ans ;
- résidant en Belgique.

Sont exclues : les personnes travaillant pour l'organisateur ainsi que les membres d'un même foyer.

Le concours se déroule sur **trois canaux distincts et indépendants** :

- la page Facebook : <https://www.facebook.com/objectifplumes/>
- la page Instagram : <https://www.instagram.com/objectifplumes/>
- le site Objectif plumes : <https://objectifplumes.be/>

Pour chaque canal, **un lot sera attribué, soit trois gagnant·es au total**.

Les tirages au sort sont réalisés **séparément pour chaque canal**.

Un tirage est effectué parmi :

- toutes les participations Facebook valides,
- toutes les participations Instagram valides,
- toutes les participations valides via le site.

Choix obligatoire d'un seul canal pour la participation

Chaque participant·e doit choisir **un seul canal**. Participer à la fois sur Facebook et Instagram, ou sur un réseau social et le site, entraîne l'invalidation des participations supplémentaires.

Un·e même participant·e ne peut donc pas gagner sur plusieurs plateformes.

Règlement du Jeu Concours pour le lancement de la nouvelle version du site Objectif plumes (Facebook – Instagram – Site Objectif plumes)

Février 2026

Modalités selon le canal

1. Sur Facebook ou Instagram

Le/la participant·e doit :

1. Être abonné·e à la page concernée ;
2. Commenter la publication du concours en indiquant :
 - le lot souhaité,
 - son dernier coup de cœur en littérature belge.

2. Sur le site Objectif Plumes

Le/la participant·e doit :

1. Être inscrit·e ou s'inscrire à la lettre d'information ;
2. Compléter le formulaire dédié en mentionnant :
 - le lot souhaité,
 - son dernier coup de cœur en littérature belge.

4. Lots mis en jeu

Lot « bande dessinée »

- *À travers la nuit* — Joanna Lorho
- *ID. Noires : Récits d'exils des mains des sans-papiers* — Collectif Baraka Grafika
- *Jim d'Etterbeek : Bruxelles, les années noires* — Chaïm Kaliski

Lot « jeunesse »

- *La fête des chiens* — Laura Simonati
- *Cric ! Crac ! Les taupes passent à l'attaque* — Aurélien Dony et Nina Neuray
- *La barbe* — Marine Bernard

Lot « littérature générale »

- *Le Capitaine vampire* — Marie Nizet
- *La mort de la Terre* — J.-H. Rosny aîné
- *Retour à Montechiarro* — Vincent Engel

Les lots ne sont ni échangeables, ni remboursables, ni convertibles en argent.

5. Désignation des gagnants

Trois tirages au sort auront lieu, un pour chaque canal de participation.

Le tirage au sort sera réalisé le **16 mars 2026**.

Les gagnant·es seront contacté·es :

Règlement du Jeu Concours pour le lancement de la nouvelle version du site Objectif plumes (Facebook – Instagram – Site Objectif plumes)

Février 2026

- via message privé Facebook ou Instagram pour les réseaux sociaux,
- via e-mail pour les participations via le site Objectif Plumes.

6. Modalités de remise des lots

Les lots seront remis :

- **avant le 31 mars 2026,**
- soit par envoi postal à l'adresse fournie par les gagnant-es,
- soit par retrait dans les locaux de la Fédération Wallonie-Bruxelles :
Boulevard Léopold II, 44 – 1080 Bruxelles.

Sans réponse dans un délai de **7 jours**, l'organisateur se réserve le droit de réattribuer le lot.

7. Responsabilité

L'organisateur ne saurait être tenu responsable en cas de :

- dysfonctionnement technique,
- perte ou dommage lors de l'envoi du lot,
- participation non conforme ou non reçue.

Facebook et Instagram ne sponsorisent ni n'administrent ce concours.

8. Protection des données

Les données collectées sont utilisées uniquement pour la gestion du Concours.

Toute demande relative aux données personnelles peut être adressée à :

info@objectifplumes.be

9. Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

L'organisateur se réserve le droit de modifier le concours ou son règlement en cas de nécessité.